

BRIGADES CYNOTECHNIQUES

FO PÉNITENTIAIRE ENTENDU !

Depuis plusieurs semaines, **FO Pénitentiaire** a entamé des échanges avec la sous-direction de la sécurité pénitentiaire à propos des brigades cynotechniques.

En effet, pour **FO Pénitentiaire** trop de temps perdu pour ces agents des équipes cynotechniques dont l'avenir dépend de décisions importantes toujours en suspens.



LA PÉRENNITÉ DE CES ÉQUIPES EST EN JEU, LE TEMPS PRESSE, UNE RÉACTION S'IMPOSE !

FO Pénitentiaire réclame :

- Une doctrine d'emploi. **Ces agents doivent bénéficier d'un statut à part entière.**
- Nécessité de recruter et de former.
- Révision des organigrammes.
- Déploiement de nouvelles bases (Rennes et Lille).
- L'armement des agents cynotechniques.
- Cadre juridique.

FO Pénitentiaire a donc été entendu puisqu'un recrutement d'assistants conducteurs et de dresseurs a été ouvert, cet arbitrage était nécessaire.

FO Pénitentiaire sera reçu dans les prochaines semaines par la sous-direction de la sécurité pénitentiaire. Nous défendrons notre politique en matière de sécurité en appuyant le développement des brigades cynotechniques.

LA LÉGITIMITÉ DE CES ÉQUIPES N'EST PLUS À PROUVER, TANT ELLES ONT CONVAINCU PAR LEUR EFFICACITÉ DANS LEURS MISSIONS.

FO Pénitentiaire – le 13 Octobre 2020.